

DÉPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

**Séance du 14 décembre 2021**

L'an deux mille-vingt-un, le 14 décembre à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques Hurlus, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le 7 décembre 2021.

**Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42**

**Nombre de présents : 27 jusqu'au point n°5, 29 jusqu'au point n° 39**

**Nombre de pouvoirs : 10**

**Nombre de votants : 37 jusqu'au point n°5, 39 jusqu'au point n°39**

***Etaient présent(e)s :***

Mme BEURAERT Martine, M. BEZILLE Marc, M. M.BODART Michel, M.BOONAERT Jean-Philippe à partir du point n°6, Mme BOULENGER Delphine, M. BROUTEELE Philippe, Mme DE SWARTE Marie-Dominique, Mme DEBAISIEUX Nathalie à partir du point n°6, M.DELABRE Aimé, M. DELVALLE Jean, Mme DURUT Jocelyne, M.DUYCK Joël, Mme EVRARD Monique, M.FAIDUTTI Jean-Marc, Mme FERMENTEL Geneviève, M.HENNEON François-Xavier, Mme HERDIN Andrée, M. HURLUS Jacques, M. MAHIEU Philippe, M.MORVAN Hervé, M.MOUQUET Denis, M.PARENT Michael, Mme PLE Sandra, M.PRUVOST Philippe, Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M.THOREZ Jean-Claude, M.VANECLOO Serge, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse, Mme VILLE Augustine.

***Absents excusés :***

Mme BERTRAND Dorothee, pouvoir à François-Xavier HENNEON,  
M. BLERVAQUE Philippe, pouvoir à DURUT Jocelyne,  
Mme BROUARD Bénédicte, pouvoir à Philippe PRUVOST,  
M.DEHAENE Michel Pouvoir donné à François-Xavier HENNEON,  
Mme DERONNE Véronique, pouvoir à MAHIEU Philippe,  
Mme DUHAYON Monique, pouvoir à Augustine VILLE,  
M.FICHEUX Bruno, pouvoir à Augustine VILLE,  
Mme HIEL Anne, pouvoir à Philippe PRUVOST,  
M. LAPIERRE Julien, pouvoir à Sandra PLE,  
M.RAVET Pierre-Luc, pouvoir à Jean-Claude THOREZ.

***Absents :***

M.BOONAERT Jean-Philippe jusqu'au point n°5,  
Mme DEBAISIEUX Nathalie jusqu'au point n°5,  
Mme LORPHELIN Martine,  
M.LORIDAN Bernard,  
M.SÉRÉ Soarey,

***Secrétaire de séance :*** Joël DUYCK.

## **Délibération n°2021D246 - Finances, Mutualisation, Transferts De Charges - Désignation d'un représentant du Conseil communautaire au Conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) Flandre Lys, à la suite de la démission d'Agnès Grammont.**

*Le Vice-Président expose au Conseil :*

Vu la délibération n°2020D011 du 30 juillet 2020 fixant le nombre d'administrateurs pour le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) Flandre Lys,

Vu la délibération n°2020D012 du 30 juillet 2020 relative à la désignation des représentants du Conseil communautaire au Conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) Flandre Lys,

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à l'élection d'un membre élu au sein de Conseil communautaire pour siéger au sein du CIAS, étant donnée la démission de Madame Agnès GRAMMONT, de son mandat de conseillère municipale,

Conformément à la délibération n°2020D011, le nombre d'administrateurs du CIAS est fixé à 17, répartis comme suit :

- Le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, Président de droit du Conseil d'Administration du CIAS ;
- 8 membres élus au sein du Conseil communautaire ;
- 8 membres nommés par le Président de la Communauté de communes Flandre Lys dans les conditions de l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Vu l'article R.123-29 du Code de l'Action Sociale et des Familles prévoyant que le Conseil communautaire procède à l'élection de ses représentants au scrutin majoritaire à 2 tours et qu'il détermine au préalable si le scrutin est uninominal ou de liste,

Considérant que le Conseil communautaire a décidé que le scrutin serait de liste,

Considérant qu'il est proposé au Conseil communautaire que chaque commune dispose d'un représentant au sein du Conseil d'Administration du CIAS ;

Il est nécessaire de procéder à la désignation par vote à bulletins secrets, au scrutin majoritaire à deux tours, des représentants du Conseil communautaire au Conseil d'Administration du CIAS.

A ce jour, Monsieur le Président a reçu la candidature de la liste 1 reprise ci-dessous :

Délégué	Bruno FICHEUX
Délégué	Aimé DELABRE
Délégué	Jocelyne DURUT
Délégué	Monique EVRARD
Délégué	Geneviève FERMENTEL
Délégué	Bénédicte BROUARD
Délégué	Martine BEURAERT
Délégué	Marie-Dominique DE SWARTE

Monsieur le Président fait appel des listes candidates. Pas d'autres listes.

Résultats :

Votants : 39

Blancs : 2

Nuls : 2

Exprimés : 35

Majorité absolue : 21

La liste avec les huit délégués repris ci-dessus a obtenu 35 voix et est élue à la majorité absolue au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale Flandre Lys.

Pour extrait conforme au registre,  
Fait à la CCFL,

Le Président,  
Jacques HURLUS



Envoyé en préfecture le 27/12/2021

Reçu en préfecture le 27/12/2021

Affiché le



ID : 059-245900758-20211214-2021D246-DE